

ETATS GENERAUX ALIMENTATION 2017 en PACA

Analyse AFOM l'eau agricole

| Atouts | Faiblesses |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - une ressource régionale en grande partie sécurisée par des réserves conséquentes (Serre-Ponçon, Castillon, Sainte-Croix, Saint-Cassien) - un territoire historiquement aménagé pour transporter l'eau vers les bassins d'activité - L'irrigation en région est à très forte dominante collective, facilitant une gestion intégrée de la ressource - une « ingénierie de l'eau » très avancée : gestion du système Durance Verdon par EDF, la CED et les canaux, SCP sur les techniques d'irrigation raisonnée, la recherche (ARDEPI) - la Région : un acteur impliqué à travers le SOURSE et la Stratégie Régionale d'Hydraulique Agricole - la part économique de l'agriculture irriguée dans la région est très importante - Fortes aménités de l'agriculture irriguée, tout particulièrement en gravitaire (zones humides, verdissement, alimentation des nappes...) - Réseau dense des lycées agricoles en PACA | <ul style="list-style-type: none"> - un territoire naturellement déficitaire en eau, notamment sur les grands bassins d'activité (métropole Marseille Aix Provence, Avignon, Crau, Comtat Venaissin) - des zones d'arrière-pays déficitaires en eau car non accessibles depuis les aménagements Durance Verdon - le réseau historique des petites ASAs d'irrigation est très fragilisé (notamment en montagne) : difficultés à faire face au manque de moyens, à la pénibilité de gestion, aux coûts d'entretien, au mitage de leur périmètre, et à la fronde contentieuse de collectifs d'urbains - un territoire encore marqué par des antagonismes historiques en matière de politique de l'eau (Amont/aval, secteurs sécurisés/non sécurisés, départements entre eux) - une dépendance systémique de la production agricole à l'eau, qui risque de s'accroître avec le changement climatique |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> - les infrastructures et le savoir faire sont là, ce qui dans la perspective du changement climatique peut représenter un avantage concurrentiel par rapport à d'autres territoires, nationaux et internationaux, moins équipés et ne | <ul style="list-style-type: none"> - la disparition progressive ou/et « l'apathie » des petites ASAs induisent une perte de l'outil de valorisation d'une agriculture irriguée à haute valeur ajoutée |

| | |
|---|--|
| <p>bénéficiant pas des mêmes ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> - gisement d'économies d'eau encore conséquent ⇒ opportunité de soulager ou sécuriser des territoires en tension - Ressources alternatives : projet de mobilisation des eaux du Rhône pour l'irrigation du nord Vaucluse. Des ressources souterraines mal connues et peu exploitées. Des stockages possibles en raison des pluies automne/hiver plus importante - disponibilité des financements (jusqu'à quand?) : augmentation substantielle de l'enveloppe FEADER dans l'actuelle programmation. Forte implication de l'agence de l'eau et de la région. - la réglementation peut être un levier pour régler les conflits d'usage et trouver un équilibre bénéfique à l'agriculture | <ul style="list-style-type: none"> - coût élevé des potentiels d'économie d'eau - le coût du service de l'eau, en particulier pour les grandes cultures à faible valeur ajoutée - contraintes réglementaires sur les bassins déficitaires (Zone de répartition des eaux, révision des autorisations suite aux études évaluation volume prélevable) - Forte urbanisation dans les secteurs de plaine où s'était historiquement implantée l'agriculture irriguée - Méconnaissance sociétale de la réalité de l'irrigation, conditionnant des <i>a priori</i> défavorables pouvant à terme être néfastes à la dynamique agricole - concurrence des autres usages sur la ressource sécurisée Durance- Verdon (l'eau potable pour les centres urbains en pleine expansion, milieux naturels, hydroélectricité, eau de loisirs) - Incertitudes créées par la loi notre (compétence Eau aux EPCI) - la qualité de l'eau du Rhône, dégradée par les pollutions industrielles - Effets attendus du réchauffement climatique (Cf. Etude R²D² sur Durance-Verdon) : Augmentation de l'évapotranspiration donc du besoin des plantes, diminution du stock neigeux et de la ressource disponible en été. Risques augmentés de « défaillance » du système Durance Verdon - Difficultés d'appréciation « temporelle » des futurs impacts du changement climatique - l'état de santé des filières, notamment les cultures irriguées à forte valeur ajoutée (arboriculture et maraîchage) |
|---|--|